

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	14 (1968)
Heft:	10
Rubrik:	Une année d'activités de la Colonie suisse du Pays de Gex

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une année d'activités de la Colonie Suisse du Pays de Gex

Le banquet de la Section de tir, avec distribution des prix, attire toujours une belle participation puisque plus de quatre-vingts personnes étaient là pour fêter nos tireurs, dans une ambiance agréable et très amicale.

MM. les Colonels Matthey et Nicaty honoraient cette soirée de leur présence.

Le Conseil d'administration de la Maison suisse s'était réuni, le 4 novembre, à Beauregard, chez M. Gonin, pour signer l'acte de vente du terrain cédé par la famille Hugentobler et étudier les plans de notre future maison.

Soirée cinéma. C'est plus de trois cents personnes qui ont assisté à la soirée de cinéma, au cours de laquelle M. et M^{me} Gonin nous faisaient revivre avec un réel et vif plaisir, nos voyages à Rome et Crésus. Cette soirée était au profit de notre Maison Suisse.

M. et M^{me} Gonin avaient préparé avec enthousiasme ces films artistiques. Nous les félicitons et les remercions de tout cœur.

La réunion annuelle des membres représentants a eu lieu le 2 décembre, chez notre ami Bratschi, à Thoiry. Qu'il fait bon causer amicalement autour des caquelons et établir ce contact amical si nécessaire entre le Comité et nos membres représentants.

Noël est venu très vite, avec son manteau blanc, et des mains aimables ont préparé quelque 200 petits cadeaux pour nos enfants et 36 colis pour personnes âgées et seules, ou à l'hôpital et à l'hospice de Tougin.

Grenoble et les Jeux Olympiques. Invités par l'Association helvétique de Grenoble, M. et M^{me} André, M. et M^{me} Gonin et M. et M^{me} Hugentobler se sont rendus à Grenoble le 3 février, à un dîner auquel assistaient notre ambassadeur à Paris, M. Dupont, et M. Manz, consul général de Suisse à Lyon. Tous les athlètes suisses furent présentés et acclamés par les participants. Grenoble, disait, à cette occasion, un adieu à notre consul général, M. Manz, qui quitte Lyon pour prendre un nouveau poste à Chicago.

Notre Chorale s'était réunie en assemblée et soirée raclette chez M^{me} Varidel, à Thoiry, le samedi 10 février. Après une réunion fort sympathique, M. R. Stämpfli a accepté la présidence de notre groupe choral, qui reprendra en automne son activité. Nous avons profité de l'offre généreuse et spontanée de la Chorale des Douaniers afin de marquer cet été une pause dans les répétitions de notre chorale. Prochainement, une circulaire sera envoyée à tous les membres, afin de recruter ceux qui s'intéressent au chant et pouvoir ainsi planifier le programme des répétitions de cet automne.

Lyon a fait ses adieux à notre consul général M. Manz, le 26 février, par un dîner auquel se sont

rendus M. et M^{me} André et M. Gubler. M. André, au nom de notre Colonie, a remis à notre consul général, la médaille des vingt ans de la Colonie, geste auquel M. Manz a été très sensible.

Notre 21^e Assemblée générale des membres actifs a eu lieu au Rûcher, à Tuteugny, le samedi 23 mars, à 19 heures ; elle a réuni environ quarante personnes. Après les différents rapports — moral, financier, etc. — tous approuvés par l'assemblée, on passe au renouvellement du comité par vote secret.

Le Comité en fonction est réélu : MM. André, président ; Gonin, vice-président ; Gubler, trésorier ; Cherbuin, secrétaire ; Chevalley, Stämpfli et Hugentobler, membres.

MM. W. Muller et E. Falquet fils sont nommés vérificateurs des comptes pour 1968. Suppléant : M. Daniel Geiser.

L'assemblée fixe le droit d'entrée à 5 F et la cotisation annuelle à 10 F et accepte le principe de la cotisation à vie de 200 F. Sept membres ont déjà payé leur cotisation à vie, soit 200 F.

La séance est levée à 20 h 30. Elle est suivie d'un dîner de quatre-vingts couverts.

Très agréable soirée au cours de laquelle M. André salue les invités présents : M. Léger, maire de Cessy ; M. Voley, des Laiteries Réunies ; M. et M^{me} Ritzmann et M. et M^{me} Dupont, de Lausanne, ainsi que M^{me} Capt, venue tout exprès d'Orbe.

M. Stämpfli présente un projet de course pour Vienne et M. Gonin pour Florence. L'assemblée vote pour Vienne et la soirée se termine dans une bonne et sympathique ambiance.

Le Congrès des Suisses de France s'est tenu à Lyon le 4 mai, en présence de M. Dupont, ambassadeur à Paris. Notre Colonie y était représentée par MM. André, Gonin, Cherbuin et Hugentobler. La discussion principale portait sur les rapports des jeunes Suisses de l'étranger avec la Suisse.

M. Hugentobler fit une interpellation très appréciée sur la situation ambiguë des Suisses frontaliers qui ont toutes les obligations des citoyens suisses, mais aucun des droits, et demande à l'Union d'intervenir auprès des autorités fédérales et cantonales afin que cesse cette situation de Suisse diminué.

Notre voyage à Vienne des 16, 17, 18, 19, 20 et 21 mai fut une belle réussite pour les 125 participants. Vienne, la grande métropole d'Europe centrale, avec toutes ses curiosités, ses plaisirs qui font son charme, ville accueillante et prenante. Pendant quatre jours, nous étions sous son charme et dans la joie de satisfaire notre curiosité, allant de monuments en châteaux et de parcs en guinguettes si sympathiques, au fameux vin blanc. Quel plaisir de dîner aux sons d'un orchestre, nous faisant vibrer par ses airs alternés de musique viennoise et des vieux airs de Paris.

Et puis, Salzbourg et la région des lacs, Salzbourg qui mérite plus de temps que nous n'avons pu lui consacrer.

Qu'il sera beau le film que M. et M^{me} Gonin nous préparent pour revivre ce beau voyage.

DIVERS

Section de tir. Elle a repris ses activités au stand de Satigny. Les dernières dates furent le 11 août, de 7 h 30 à 11 h 30, séance réservée au petit calibre ; le 25 août, de 7 h 30 à 11 h 30 et le 1^{er} septembre toute la journée, de 7 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Tous nos amis tireurs étaient cordialement invités à réserver ces dates et à nous rejoindre au stand.

Le tir en campagne réservé aux tireurs ayant accompli leur tir militaire a eu lieu les 7 et 8 septembre au stand de Saint-Georges.

Au cours de son Assemblée générale, notre section de tir a appelé des forces jeunes au Comité, afin de faire face aux multiples tâches d'organisation et de relayer les anciens sur la brèche depuis la fondation de notre section. Nous les remercions d'avoir accepté des charges au sein de notre Comité, ce qui est pour nous un encouragement.

Le Comité élargi est composé comme suit : MM. Hugentobler, président ; Humbert, vice-président ; Gfeller, secrétaire ; Coupy, secrétaire-adjoint ; Schaeffler, trésorier ; Falquet, trésorier-adjoint ; Stämpfli, directeur de tir ; Rochat, directeur de tir-adjoint ; Cherbuin et Baumgartner, membres.

Médailles. Nous avions fait frapper une première série de très belles médailles pour les vingt ans de la Colonie. Cette série a été très rapidement vendue (prix : 20 F). Les membres ou personnes qui en désireraient peuvent s'inscrire auprès de leur membre représentant, et nous pourrions faire tirer une deuxième série.

Course d'un jour à Berne. En raison des événements, celle-ci a été reportée à fin août. Des précisions ont été données en temps utile.

Notre consulat général à Lyon est en mouvement. M. Manz a quitté Lyon pour son nouveau poste à Chicago. Il est remplacé par M. Cuttat, consul général venant de Düsseldorf, qui a déjà pris des contacts aimables avec notre Colonie.

Nouveaux membres représentants : pour Cessy, M. Simon Nidegger ; pour Saint-Jean, M. Mantillieri fils.

Les journées des Suisses de l'étranger ont eu lieu à Schaffhouse du 23 au 25 août, et notre Colonie était représentée par M. et M^{me} Hugentobler.

Nouveaux membres : M. et M^{me} Camet, à Préveranges ; M^{me} Jeanine Schaeffler, à Echenevex ; M. Edmond Saultier, à Thoiry.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ces nouveaux membres.

A voir au : **THÉATRE DES ARTS**

68, rue Rochechouart (9^e)

Métro : Anvers

Du 10 octobre au 17 novembre

présenté par le **RÉARMEMENT MORAL**,
en alternance tous les jours
sauf le mardi

PITIÉ POUR CLÉMENTINE

ET
IL EST PERMIS
DE SE PENCHER DEHORS
(Auteurs suisses)